

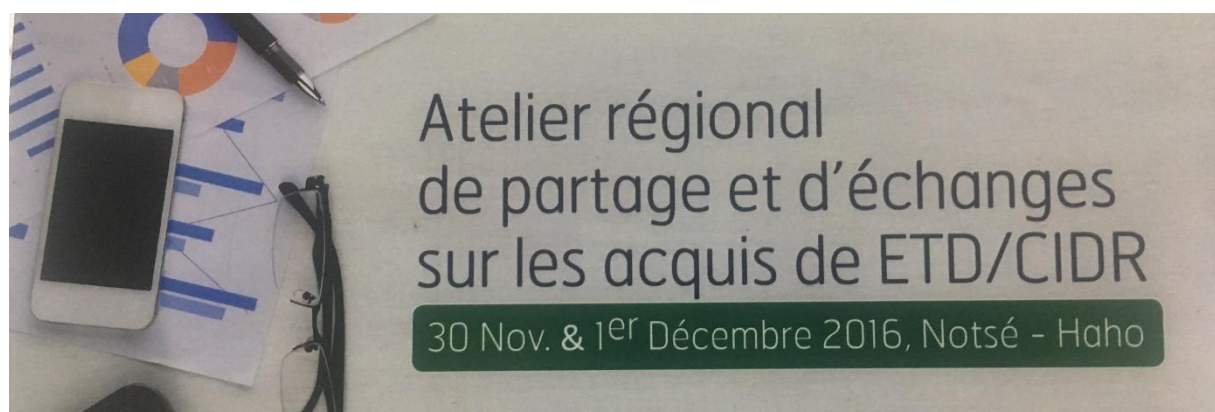
“

Comment accompagner le processus de décentralisation pour être source de développement local durable ?

”



ACTE DE NOTSE



“ Collectivités locales, acteurs du développement durable des territoires :
Cas de la Commune urbaine de Notsé, des Préfectures du Haho et du
Moyen Mono ”

”

ACTE DE NOTSE

SUR LA GOUVERNANCE LOCALE

L'An 2016, les 30 novembre et 1^{er} décembre, s'est tenu à l'Hôtel le Berceau de Notsè, un atelier régional de partage et d'échanges sur les acquis de ETD (Entreprises Territoires et Développement) et du CIDR (Centre International de Développement et de Recherche) en matière d'appui aux collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre des Programmes d'Appui à la Gestion Environnementale Décentralisée (PAGED) et de Gouvernance Locale et de Développement Durable (PAGLDD) soutenus par l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement et l'Association Genève Tiers Monde. Cet atelier a regroupé les acteurs principaux opérant sur la thématique de la "gouvernance locale et le développement économique des territoires". Sous l'égide du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des collectivités Locales, représenté par Monsieur le Préfet du Haho lors de la cérémonie d'ouverture, l'atelier s'est structuré autour des thèmes **(i) Planification concertée du développement par la Démarche Territoire, (ii) Renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, (iii) Amélioration des finances locales des collectivités territoriales et (iv) Collectivités territoriales et gestion durable des ressources naturelles.**

A l'issue des échanges, tout en reconnaissant le caractère prééminent et innovant des initiatives développées par les ONG

**Collectivités locales, acteurs du développement durable des territoires :
Cas de la Commune urbaine de Notsè, des Préfectures du Haho et du
Moyen Mono"**

Entreprises Territoires et Développement (ETD) et le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR), en partenariat avec les collectivités du Haho, du Moyen-Mono et de Notsè, des bonnes pratiques et des recommandations ont été définies de manière consensuelle.

En conséquence, nous recommandons à l'Etat de tenir compte des expériences réussies et des **recommandations** ici exprimées, et nous nous engageons à mettre en œuvre et diffuser, chacun en ce qui le concerne, les dites **bonnes pratiques** afin que toutes les collectivités territoriales du Togo soient de vrais acteurs du développement local durable.

Nous, Préfets, Députés, Présidents de Délégations Spéciales, Organisations Non Gouvernementales, Organisations de la Société Civile, médias, et tout acteur impliqué dans la gouvernance locale, nous engageons aussi à nous réunir régulièrement, dans une *task force*, pour contribuer à l'orientation des politiques et stratégies nationales en matière de décentralisation.

Fait à Notsè, le 1^{er} décembre 2016

Planification concertée du développement par la Démarche Territoire

BONNES PRATIQUES

à répliquer pour mettre les collectivités territoriales au cœur du développement local durable

- La Démarche Territoire basée sur l'approche de Développement Durable, qui doit être portée par les collectivités territoriales elles-mêmes ;
- L'Animateur/trice De Territoire au sein des collectivités territoriales ;
- Le cadre de concertation au niveau cantonal et communal/préfectoral, sur la base d'un diagnostic villageois et permettant une planification à ces deux échelles territoriales ;
- La politique de quota pour la représentation des femmes dans les cadres de concertation.

RECOMMANDATIONS

pour faire des collectivités territoriales de vrais acteurs du développement local durable

- Mettre en place au niveau national, un cadre de concertation réunissant les différents ministères et les Partenaires Techniques Financiers qui interviennent en appui aux collectivités territoriales ;
- Rechercher, au niveau local, une synergie d'actions entre tous les acteurs intervenant sur les territoires pour éviter les doublons d'actions ;
- Doter les collectivités territoriales d'un service de planification en s'appuyant, par exemple, sur les volontaires nationaux ;
- Impliquer les députés dans le processus de planification.

Renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales

BONNES PRATIQUES

à répliquer pour mettre les collectivités territoriales au cœur du développement local durable

- Le renforcement des capacités des collectivités locales en maîtrise d'ouvrage par la formation-action à la suite d'un diagnostic et le Fonds de Développement du Territoire (FDT);
- L'utilisation du circuit du Trésor Public pour les fonds grâce au Fonds de Développement de Territoire et au Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL);
- La prise en compte des principes de gestion des finances publiques en vigueur au Togo;
- L'implication des populations et des Services de l'Etat dans la gestion des marchés publics ;
- La mise en place de mécanismes innovants de gestion de service comme le Fonds de Solidarité Eau (FSE) expérimenté dans la Commune de Notsè.

RECOMMANDATIONS

Pour faire des collectivités territoriales de vrais acteurs du développement local durable

- Assurer le transfert des ressources humaines aux collectivités territoriales en particulier pour le poste de spécialiste en passation des marchés publics;
- Dans l'attente de ce transfert, rechercher la mutualisation des ressources humaines entre collectivités territoriales ;
- Prendre des arrêtés communaux/préfectoraux pour mettre en place des comités de suivi des ouvrages incluant les Services Techniques Déconcentrés de l'Etat et les Comités Cantonaux de Développement (CCD) dans le suivi des ouvrages ;
- Opérationnaliser le Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales (FACT), avec l'appui des Partenaires

Techniques et Financiers, en veillant à financer aussi des actions de renforcement des capacités et d'initiatives locales ;

- Opérationnaliser le statut particulier des agents des collectivités territoriales.

Amélioration des finances locales des collectivités territoriales

BONNES PRATIQUES

à répliquer pour mettre les collectivités territoriales au cœur du développement local durable

- Le renforcement des capacités des collectivités territoriales en finances locales par la formation-action à la suite d'un diagnostic/état des lieux et de l'adhésion de tous les acteurs locaux ;
- La mise en confiance des acteurs suite à la Démarche Territoire (animation des cadres de concertation et rôle de l'animateur/trice de territoire) ;
- La création des relations entre certains services déconcentrés de l'Etat (Trésor Public et l'Office Togolais des Recettes) et les collectivités territoriales.

RECOMMANDATIONS

pour faire des collectivités territoriales de vrais acteurs du développement local durable

- Créer les conditions de responsabilisation et de motivation des personnels ;
- Favoriser les échanges d'animation et de formation-recyclage sur les finances locales pour et entre tous les acteurs ;
- Créer une division/cellule chargée des collectivités territoriales au sein de l'Office Togolais des Recettes (OTR) en vue d'améliorer la communication entre celui-ci et les collectivités territoriales;
- Accentuer le transfert de compétences et de moyens aux collectivités territoriales ;
- Accélérer le processus d'organisation des élections locales.

Collectivités territoriales et gestion durable des ressources naturelles

BONNES PRATIQUES

à répliquer pour mettre les collectivités territoriales au cœur du développement local durable

- L'implication des acteurs depuis les diagnostics jusqu'au suivi-évaluation;
- L'élaboration de Stratégie Préfectorale de Développement Durable (SPDD), basée sur un diagnostic participatif et incluant la problématique du changement climatique, assortie d'une charte de mise en œuvre ;
- L'appui des collectivités aux Initiatives Locales (IL) à caractère environnemental (avec un fonds spécifique dédié) ;
- La promotion d'entreprises locales, créatrices d'emploi, à partir d'actions de gestion durable des ressources naturelles (pépiniéristes, ...).

RECOMMANDATIONS

pour faire des collectivités territoriales de vrais acteurs du développement local durable

- Veiller à l'appropriation des actions environnementales et de lutte contre le changement climatique par les collectivités territoriales;
- Renforcer de manière permanente les capacités des collectivités territoriales, en particulier sur les transferts de technologie ;
- Avoir un cadre pour vulgariser les textes de lois au niveau local à travers les élus du peuple ;
- Intégrer la question de transhumance dans les planifications et les mises en œuvre à toutes les échelles du territoire ;
- Développer des partenariats et des jumelages axés sur le changement climatique ;

- Promouvoir les activités génératrices de revenus et autres emplois liés à la gestion des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique (énergies vertes, Produits Forestiers Non Ligneux, bois énergie, ...).
- Développer des mécanismes financiers, impliquant les collectivités territoriales (mécanisme de finance carbone, paiements pour services écosystémiques, ...) ;
- Adopter dans les plus brefs délais le nouveau code foncier, où le droit coutumier est pris en compte.

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES

RECOMMANDATIONS

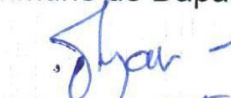

pour faire des collectivités territoriales des acteurs du développement local durable

- Veiller à l'intégration du genre dans l'action des collectivités territoriales ;
- Créer et faire vivre une *task force*, regroupant Préfets, Députés, Présidents de Délégations Spéciales, ONGs/OSC, médias, et tout acteur impliqué dans la gouvernance locale, pour contribuer à l'orientation des politiques et stratégies nationales en matière de décentralisation ;
- Veiller à ce que les Députés s'impliquent dans les affaires de gouvernance locale et de décentralisation ;
- Veiller au transfert des ressources humaines, matérielles et financières aux collectivités territoriales ;
- Veiller à ce que les acquis des acteurs en appui aux collectivités locales soient diffusés sur l'ensemble des territoires ;
- Accélérer le processus d'organisation des élections locales.

SIGNATURES DES PARTICIPANTS

Commune de Sokodé

Commune de Dapaong


Y. TILATE
Eau Vive


Commune de Kara


KIATCHA AKLESSE

Plan International Togo

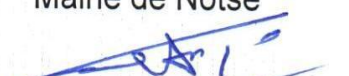
Mairie de Tsévié



Conseil de Préfecture de l'Est-Mono



Mairie de Notsè


ASSIMPAH Kossi

Conseil de Préfecture de Haho



Conseil de Préfecture de Tône



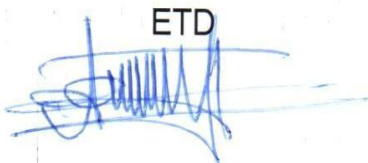
ICAT



Conseil de Zio



ETD



OCDI



Conseil de Préfecture de Kozah



MVCP



CCD Asrama



Député à l'Assemblée Nationale



CCD Notsè Commune



Christian APPOUMOU

GESURI

Ministère de la Planification, du Développement


M. SANGAM

CONGAT/ICB


ATIGAKU Kossi Afelete

CIDR



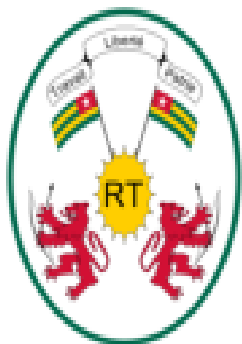
SIGNATURES DES PARTICIPANTS

CNSC		CCD Kpékplémé
	Député à l'Assemblée Nationale	Mairie Notsè
RAFIA	Conseil de Préfecture de Tchaoudjo	Conseil de Préfecture des Lacs
Député à l'Assemblée Nationale	GIZ - ProFEG	UCT
DPERF Moyen-Mono	Bornefonden	PLATE FORME DES ONG DE HAHO
Commune de Kpalimé	Conseil de Préfecture du Moyen-Mono	Conseil de Préfecture de l'OGOU
IRFODEL	CREDI	CCD Canton Notsè
CCD Tohoun		
INADES - Formation Togo		

Atelier réalisé avec l'appui technique de



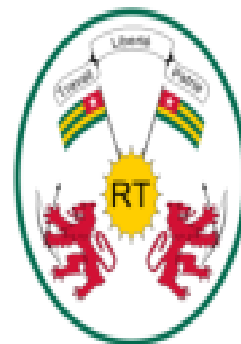
En partenariat avec



Préfecture de Haho



Ville de Notsè



Préfecture du Moyen-Mono

Et avec l'appui financier de



“ Collectivités locales, acteurs du développement durable des territoires :
Cas de la Commune urbaine de Notsè, des Préfectures du Haho et du
Moyen Mono ”